

# MAIRIE D'AMILLY

REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille sept, le vendredi quatorze Décembre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune d'Amilly, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie pour la tenue de sa septième session 2007 et troisième session extraordinaire sous la présidence de Monsieur MENARD Jean, maire.

**Etai~~ent~~ présents** : Mesdames et Messieurs MENARD Jean : maire, SIROT-FOREAU Denis-Marc : 1<sup>er</sup> adjoint, TACHOT Alain : 2<sup>e</sup> adjoint, HERVET Claudine : 3<sup>e</sup> adjoint, GUERAULT Didier : 5<sup>e</sup> adjoint, SEIGNEURET Gilles, DURAND Xavier, ALFRED Chantal, BELLANGER Michel, FLOUX Matthieu, GAUMAIN Régine et VINCENT Madeleine formant la majorité des membres en exercice.

**Etai~~ent~~ absents excusés** : PELLETIER André (pouvoir à TACHOT Alain) – GUILLAUMIN Dominique – DEWAELE Christian

**Secrétaire de Séance** : Matthieu FLOUX

**Date de la convocation** : le 7 Décembre 2007

## N° 48 07 - COLUMBARIUM

### • Règlement - Tarifs

Monsieur Didier GUÉRAULT, Adjoint, rappelle à l'assemblée que depuis quelques mois un columbarium (comportant 18 cases) a été édifié dans le cimetière et un jardin du souvenir a été aménagé. Plusieurs élus ont contribué à la rédaction d'un projet de règlement et de tarifs. Ceux-ci sont soumis au Conseil Municipal qui, après en avoir délibéré,

- Adopte le règlement proposé
- Fixe les tarifs comme suit :
  - location d'une case pour
    - 15 ans : 340 €
    - 30 ans : 680 €
  - dépôt d'une urne supplémentaire : 200 €
  - dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : gratuit

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la préfecture le 26.12.08

Publiée le 21 Décembre 2007

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire - Jean MENARD

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 26 Décembre 2007

Le Maire - Jean MENARD



MAIRIE D'AMILLY - 30, rue de la Mairie - 28300 AMILLY  
Tél. : 02.37.32.98.13 Fax : 02.37.32.83.61

